Réf. Farde e-Assemblées : 2692076

N° OJ : **160**

Projet d'Arrêté - Conseil du 15/12/2025

Objet : Subsides de fonctionnement et spécifique à plusieurs associations.- Montant total : 7.000,00 EUR.

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi concernant le contrôle de l'attribution et de l'utilisation de certains subsides;

Vu la décision du Conseil communal du 17 décembre 2001 concernant le contrôle de l'utilisation de certains subsides;

En application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations suivantes;

Considérant les montants prévus à l'article 10491/33202 du budget ordinaire pour 2025;

Sur la proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRÊTE:

Article unique : Octroyer des subsides de fonctionnement et spécifique pour un montant total de 7.000,00 EUR à l'article 10491/33202 du budget ordinaire 2025, aux associations suivantes et répartis comme suit :

1) 500,00 EUR à Bloemen-of-Fleurs, place du Jardin aux Fleurs 10 bte 2 à 1000 Bruxelles, en soutien au comité de quartier qui œuvre à l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier Bloemenhof ;
2) 500,00 EUR à l'asbl PIA Zorg place Peter Benoit 22 à 1120 Neder-over-Heembeek qui oeuvre au renforcement de la solidarité sous la supervision du "LDC De Binding" et de certains de ses bénévoles ;
3) 2.000,00 EUR à l'asbl Zinneke, place Masui 13 à 1000 Bruxelles, pour les frais de fonctionnement de l'asbl dont le but majeur est de promouvoir l'émancipation sociale et le sentiment d'appartenance et apporter une contribution à la société en développant un projet social et artistique fondé sur des principes et des piliers ;
4) 2.000,00 EUR à l'asbl IDXchange, rue Vanderkindere 311/2 à 1180 Uccle pour son projet "Draw The Change" qui a pour but de sensibiliser les Bruxellois aux enjeux et surtout aux solutions qui peuvent être mis en place pour lutter contre la crise climatique ;
5) 2.000,00 EUR à l'asbl "Cultureel Animatiecentrum Beursschouwburg", rue Auguste Orts 20-28 à 1000 Bruxelles, pour son festival "It Takes a City" qui présente de nouvelles productions et des projets existants d'artistes francophones et néerlandophones qui vivent à Bruxelles et/ou produisent leur travail dans la capitale et dans leurs communautés respectives.

Annexes :